

## Recommandations pour la rédaction du mémoire de thèse

### Présentation de la couverture du manuscrit

La page recto de couverture sera rédigée selon le modèle (annexe 6) et devra comporter les informations suivantes :

- nom et prénom de l'étudiant(e),
- nom de jeune fille pour les femmes mariées,
- date et lieu de naissance,
- titre de la thèse,
- date de soutenance,
- composition du jury (nom, prénom, qualité),
- année de soutenance.

La page verso de couverture sera rédigée selon le modèle (annexe 7) et devra comporter les informations suivantes :

- nom et prénom de l'étudiante(e),
- nom de jeune fille pour les femmes mariées,
- titre de la thèse,
- date de soutenance,
- composition du jury (nom, prénom, qualité),
- année de soutenance,
- nombre de pages du mémoire,
- résumé (maximum 1700 caractères),
- mots clés (environ 5).

### Présentation générale du manuscrit

Le mémoire doit être dactylographié et rédigé en français. Son nombre de page doit être compris entre 50 à 100 pages (hors pages de garde, bibliographie et annexes) de format A4 (21 x 29,7 cm).

Les différentes parties du manuscrit doivent être composées de paragraphes de taille équilibrée, chacun avec plusieurs phrases de longueur raisonnable pour faciliter la lecture.

Le manuscrit comporte une marge de largeur suffisante (3 cm à gauche). L'interligne utilisée pour le texte est de 1,5 ou 2 pour permettre une lecture aisée. La police de caractères est

« classique » sans fantaisies, de 12 à 14 points selon la police (le « Times 12 » est le plus courant).

L'ordre de présentation du mémoire est le suivant :

- une première page qui est identique au recto de la couverture (annexe 6),
- une page de dédicaces et de remerciements (facultatif),
- une page de mise en garde portant la mention suivante en caractères gras : « L'Université de Rouen et l'UFR de Médecine et de Pharmacie de Rouen n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions sont propres à leurs auteurs. »,
- la liste actualisée des enseignants-chercheurs de l'UFR de Médecine et de Pharmacie de Rouen (annexe 9),
- la table des matières paginée,
- la liste des tableaux avec leur numérotation,
- la liste des figures avec leur numérotation,
- un glossaire des termes utilisés dans le manuscrit (facultatif),
- le texte du manuscrit avec les différentes parties (introduction, développement, conclusion),
- les références bibliographiques rédigées conformément aux instructions (annexe 4),
- le serment de Galien (annexe 8).

### **Table des matières et numérotation**

Le manuscrit doit être paginé dès la première page du mémoire. La pagination de la table des matières doit être faite à la fin de la saisie et lorsque la mise en page est définitive.

La table des matières (ou sommaire) figure en début de manuscrit. Elle comporte les titres des chapitres, sous-chapitres, divisions et subdivisions avec indication de leur pagination.

Pour numéroter les chapitres et sous-chapitres, il faut utiliser le procédé pseudo-décimale actuellement en vigueur, sans dépasser 4 niveaux, selon le modèle suivant :

1. chapitre

1.1. sous-chapitre

1.1.1. section

1.1.1.1. paragraphe

### **Tableaux et figures**

Tous les tableaux doivent comporter un titre (légende) placé au dessus du tableau. Ce titre doit être court mais explicite pour décrire le tableau.

Les tableaux sont numérotés selon leur ordre d'apparition dans le texte, en chiffres arabes (tableau 1, 2, 3, etc.).

Toutes les figures (quelle que soit leur forme de présentation : schémas, photos, courbes, histogrammes, etc.) apparaissent sous ce libellé.

Comme les tableaux, les figures comportent un titre placé au dessous de la figure et sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le texte en chiffres arabes (figure 1, 2, 3, etc.).

Si un tableau, un schéma, une photographie... est « emprunté » à un document existant, il faut impérativement le signaler avec la mention « d'après Dupont » suivie de la référence bibliographique correspondante, notée à la fin du titre.

Tableaux et figures sont insérés à leur place dans le texte. Chaque tableau ou figure doit être annoncé dans le texte qui le précède, puis commenté dans le texte qui suit.

### **Plan à suivre**

Il est susceptible de varier selon que la thèse porte sur un travail expérimental ou sur une synthèse bibliographique.

**S'il s'agit d'un travail expérimental**, il doit comporter :

- une introduction qui doit présenter de façon claire et concise la(les) problématique(s) et objectif(s) de la thèse. Les chapitres qui suivent doivent répondre à cet énoncé.
- un chapitre « Rappel historique et bibliographique » (ou « Revue générale de la littérature » sur le sujet traité) qui comporte un nombre limité de pages (10 à 15) pour faire la synthèse des connaissances antérieures sur le sujet traité. Il doit être considéré comme un exercice pédagogique, compréhensible même par un lecteur non spécialisé.
- un chapitre « Matériels et méthodes » qui est développé avec le maximum d'informations et de justifications des choix effectués pour réaliser le travail expérimental.
- un chapitre « Résultats » qui synthétise les résultats des recherches, qu'elles soient méthodologiques ou bibliographiques, sous forme de tableaux, schémas, courbes, histogrammes, figures, etc.
- un chapitre « Discussion » dont l'objectif est d'analyser et de critiquer la méthode et les résultats puis de les situer par rapport aux données de la littérature, en argumentant sur les raisons scientifiques susceptibles d'expliquer les similitudes, les différences, les faits nouveaux dont il est fait état. C'est donc à la fois un travail de synthèse et une analyse critique des résultats.
- une conclusion de 1 à 2 pages, qui s'appuie sur la problématique et les objectifs exposés dans l'introduction pour récapituler les résultats du travail et leur interprétation. C'est une synthèse du travail qui doit le mettre en valeur et qui peut éventuellement être complétée par des perspectives suggérées.

**S'il s'agit d'une synthèse bibliographique**, le plan ne peut évidemment être aussi standardisé et rigide que celui précité, surtout en ce qui concerne le corps du manuscrit, c'est-à-dire les trois chapitres « Matériels et méthodes », « Résultats » et « Discussion ».

Le plan dépend alors du sujet ou de la catégorie de sujet traité (exemple : famille de plantes, classe thérapeutique, diététique, juridique, économique, etc.) et il devra être défini le plus tôt possible avec le directeur, et éventuellement le co-directeur, de thèse.

En revanche, outre ces trois chapitres, toutes les autres parties du manuscrit de thèse devront satisfaire aux règles et modalités exposées ci-dessus, notamment pour la présentation des tableaux et des figures.

### **Autres consignes d'écriture**

**Les noms d'espèces vivantes** (qu'elles soient végétales ou animales) doivent apparaître sous leur dénomination linnéenne, latine et binominale. Le nom de genre commence par une majuscule et celui d'espèce par une minuscule.

Les noms d'espèces vivantes sont écrits en italique ou en caractères droits soulignés.

La première fois qu'un nom d'espèce apparaît dans le texte, il est écrit en entier et il est ensuite abrégé en ne mettant que la première lettre (en majuscule) du nom de genre suivie d'un point et du nom d'espèce en entier (ex. *Escherichia coli* = *E. coli* ou Escherichia coli = E. coli).

**Les abréviations et symboles** peuvent être utilisés pour simplifier l'écriture mais de façon limitée et compréhensible.

Lorsqu'une abréviation semble utile (terme long ou complexe apparaissant de nombreuses fois dans le texte), celle-ci doit absolument être définie lors de la première apparition dans le texte en indiquant le terme que cette abréviation représente (exemple : inhibiteur de l'enzyme de conversion (IEC)).

Si le nombre d'abréviations que l'on juge nécessaire pour ne pas alourdir le texte dépasse une dizaine, il convient de placer en début de thèse, un glossaire ou table des abréviations.

**Pour les unités de mesure ou les unités internationales**, il convient de n'utiliser que celles qui sont officiellement en vigueur.